

## La CFE-CGC propose de porter l'effort en matière de recherche à 3 % du PIB

Le gouvernement propose de financer des dépenses d'avenir, une fois identifiées, par un emprunt national.

Alors que le plan de relance de 26 milliards d'euros continue d'être mis en oeuvre, l'idée du président de la République est de doper l'économie à plus long terme en faisant financer par l'État des investissements bénéfiques pour les "générations futures", voire indispensables à la France pour rattraper son retard.

Pour la CFE-CGC, un effort exceptionnel de la puissance publique se justifie d'autant plus que le fossé se creuse entre les États-Unis et la France dans la recherche-développement innovation, notamment dans les NTIC, les bio technologies...

Les entreprises, en cette période de crise, réduisent leurs investissements. C'est le moment pour que l'État dope le système et l'organise pour qu'il soit efficient.

### **La CFE-CGC propose de porter immédiatement l'effort en matière de recherche à 3 % du PIB.**

Des indicateurs de performance (résultats) doivent être mis en place, en liaison avec l'INPI pour suivre la progression du nombre de brevets et d'autres organismes (INSEE), capables d'apprécier le passage de la recherche à la commercialisation et l'industrialisation.

Pour illustrer une dépense sociale porteuse d'avenir, nous citerons parmi ce qui relève des conséquences du vieillissement de la population les équipements médicalisés d'accueil pour personnes âgées dépendantes. Le sous-équipement actuel, dont une part du parc nécessite d'être rénové, peut conduire très rapidement à des inégalités insupportables et une pénalisation des enfants et petits-enfants. Cela peut conduire à une grave crise intergénérationnelle.

L'idée retenue est celle d'un investissement massif « dans des secteurs porteurs d'avenir en terme de création de richesses et d'emplois » comme l'économie de la connaissance, l'investissement dans le réseau numérique, l'infrastructure de manière générale, etc. Il ne faut pas oublier le Capital humain. Il existe déjà des dépenses sociales qui « préparent l'avenir » comme la formation professionnelle. D'autres financements pourraient être orientés sur la prise en compte de la distance du domicile au lieu de travail, sur la construction de logements en fonction des besoins réels des bassins de vie et d'habitat, sur l'accompagnement des salariés licenciés, sur la ré-industrialisation du territoire, etc.

